Programmes de renforcement des capacités en matière de développement de systèmes d'irrigation, de gestion des ressources en eau, de productivité agricole, de gestion des ressources halieutiques, de santé animale et de gestion post-récolte

2 FAIM « ZÉRO »

1 PAS DE PAUVRETÉ

14 VIE AQUATIQUE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Établir des partenariats pour apporter des solutions régionales dans une perspective mondiale

© EAPD

Défi

La croissance démographique, l'étalement des villes et les changements climatiques incessants augmentent la demande de denrées alimentaires. Depuis plusieurs décennies, on constate un déclin de l'intérêt mondial pour les questions de développement agricole et de sécurité alimentaire. Pourtant, l'insécurité alimentaire, qui devrait s'intensifier au cours des prochaines décennies, est l'un des principaux défis auxquels l'humanité est confrontée, aggravé par le caractère fortement multidimensionnel de ce phénomène : elle est liée à la pauvreté et à la faim, à la santé, au développement économique, à l'énergie, à l'eau, aux changements climatiques, à la désertification, au commerce et au transfert de technologies.

Garantir la sécurité alimentaire, c'est-à-dire le droit fondamental des personnes à la nourriture dont elles ont besoin, est l'un des plus grands défis auxquels fait face la communauté mondiale. Le défi est encore plus critique dans les pays à faible revenu et à pays à déficit vivrier.

À l'ère actuelle du développement durable, une approche plus intégrée est nécessaire pour faire face aux défis mondiaux, une approche qui reconnaisse les liens existants entre différents éléments, qui évite de s'engager sur des voies distinctes et qui intègre les dimensions économique, environnementale et sociale.

En Afrique, les problèmes de développement agricole et rural sont liés à des politiques qui ne sont pas suffisamment élaborées, à la faiblesse des institutions et au manque de ressources humaines bien formées. Un facteur essentiel pour relever le défi de la sécurité alimentaire en Afrique réside dans le développement des ressources humaines par le renforcement des connaissances et le partage des informations.

Vers une solution

Depuis sa création, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD), conjointement avec ses partenaires nationaux, régionaux et internationaux, s'efforce de mettre en œuvre les nombreux avantages comparatifs de l'Égypte afin d'exploiter l'immense potentiel que renferme le continent pour tous.

Soutenir les aspirations au développement des pays partenaires de l'Agence a toujours été l'un des principaux objectifs de la politique étrangère égyptienne, et la coopération fructueuse dont témoigne l'Égypte prouve que les pays du Sud peuvent s'entraider et s'entraident pour atteindre les objectifs de développement durable grâce au partage de leurs précieuses connaissances et ressources.

À cet égard, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement reste attentive à l'environnement et à la culture locale, se montrant flexible, adaptable et disposée à apprendre, car des contextes différents appellent des approches et des interventions différentes.

Depuis sa création, l'Agence a élaboré des programmes intégrés en coopération avec de nombreuses institutions nationales, telles que le Centre international égyptien pour l'agriculture, le Centre national de recherche sur l'eau et l'Institut de recherche sur la santé animale, afin de soutenir les efforts des Africains par l'organisation de programmes de renforcement des capacités. Ces programmes couvrent la mise en place de systèmes d'irrigation, la gestion des ressources en eau, la productivité agricole, la gestion des ressources halieutiques, la santé animale et la gestion post-récolte.

En outre, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement participe à des programmes de coopération tripartite avec plusieurs organisations régionales et internationales, ce qui contribue de manière significative à fournir aux pays africains un savoir-faire et des connaissances conformes aux normes internationales les plus récentes en matière de sécurité alimentaire.

Dans cet esprit, l'Égypte, en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), met en œuvre chaque année douze programmes de renforcement des capacités qui ciblent 21 pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, République démocratique du Congo, Érythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, Rwanda, Soudan, Sud Soudan, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zambie) dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources halieutiques, de la santé animale, de la gestion post-récolte et des techniques d'irrigation.

Les programmes de renforcement des capacités sont dispensés dans le cadre du « Programme de formation des pays tiers », mis en œuvre avec l'Agence japonaise de coopération internationale au titre de l'accord sur le « Programme de coopération technique triangulaire de l'Égypte et du Japon pour la promotion de la coopération Sud-Sud en Afrique ».

Les programmes abordent divers domaines, notamment le développement de systèmes d'irrigation, la gestion des ressources en eau, la productivité agricole, la gestion des ressources halieutiques, la santé animale et la gestion post-récolte, et ont contribué à renforcer les capacités des agriculteurs locaux grâce à des formations et des connaissances pratiques. Ils ont fourni une plateforme fonctionnelle permettant aux participants africains de bénéficier du cours de formation et d'échanger des opinions et des pratiques en vue d'applique le contenu de la formation dans leur pays d'origine.

Une formation complète de trois mois est dispensée chaque année depuis 2014. La formation est dispensée en Égypte, dans un format de groupe, et propose des exercices pratiques dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Près d'un tiers de la formation (soit un mois) se fait en classe sous forme de cours théoriques, de discussions de groupe et d'ateliers par modules. Chaque module commence par des exposés conceptuels traitant de sujets spécifiques dans l'un des domaines couverts. Le reste de la formation consiste en deux mois de formation pratique pendant lesquels les participants assistent à des démonstrations dans des laboratoires et participent à des visites de terrain et des voyages d'étude.

Les participants acquièrent une expérience pratique en gérant les bassins qui leur sont assignés pour expérimenter sur le ratio hommes-femmes, l'intensité de la population et la concentration de différents nutriments.

Pour veiller à la durabilité de cette initiative, les participants sélectionnés dans chaque pays doivent occuper un poste leur permettant de diffuser les connaissances qu'ils acquièrent, par exemple celui d'agent de vulgarisation ou d'instructeur dans une institution compétente. Dans certains cas, les participants qui ont suivi la formation participent à la sélection de nouveaux candidats, car cela peut contribuer à renforcer les relations entre les anciens et les nouveaux participants et permettre à ces derniers de devenir animateurs dans leur pays.

Un programme similaire est mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine de l'agriculture, portant en particulier sur les cultures d'après-récolte et l'aquaculture.

L'Agence égyptienne du partenariat pour le développement accueille favorablement les nouveaux partenariats et les nouvelles activités triangulaires avec des partenaires internationaux, dans le but de renforcer la coopération Sud-Sud, de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et de veiller à obtenir le soutien de la communauté mondiale à la mise en œuvre des engagements et plans régionaux de l'Afrique en matière de développement durable, tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Contact :
Nom : Ambassadeur Mahmoud Elmaghraby
Titre : Secrétaire général
Entité : Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD)
Courriel : marwa.mahmoud@mfa.gov.eg

NOM DU PROJET : Programmes de renforcement des capacités en matière de développement de systèmes d'irrigation, de gestion des ressources en eau, de productivité agricole, de gestion des ressources halieutiques, de santé animale et de gestion post-récolte
PAYS/RÉGIONS : Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, République démocratique du Congo, Égypte, Érythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, Rwanda, Soudan, Sud Soudan, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zambie.
SÉLECTIONNÉ PAR : les ambassades égyptiennes en Afrique, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères des pays concernés et d'autres institutions nationales compétentes.
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 14.2, 14.7, 17.6, 17.7
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Centre national d'excellence égyptien.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3aQsPZS